

# Gestionnaire et prestataire Faire un bout de chemin ensemble

**C**onfronté à un foisonnement d'initiatives dans le domaine de la signalétique, le Parc naturel régional du Vercors souhaitait harmoniser les panneaux apposés sur son territoire. Pour orchestrer l'information offerte aux visiteurs et améliorer l'organisation de la fréquentation, il décide de faire appel à un conseil extérieur: «Architecture et Territoire». Le travail en commun a vu le jour en 1992, il s'est poursuivi avec une quasi-continuité jusqu'à 1998. Le bilan de cette coopération est fortement positif.

**E**n effet, la mise en œuvre d'un plan signalétique réclame des moyens et compétences difficilement mobilisables en interne. Or, «Architecture et Territoire» a pu suppléer à cette absence d'aptitudes. Par ailleurs, la coopération a permis d'avancer plus vite dans la mesure où des savoirs complémentaires ont été mis en commun. Cette coopération a également permis un regard extérieur, le Parc ayant bénéficié d'une expérience acquise sur d'autres territoires.

- Autre point positif, un transfert de compétences s'est opéré vers l'équipe du Parc. Née de l'appropriation des concepts et méthodes, une culture commune à l'équipe du Parc s'est concrétisée au fur et à mesure du cheminement. Elle a été déterminante car, sans elle, il eût été difficile d'animer, par la suite, l'ensemble de la démarche.

- Par ailleurs, le prestataire, lui-même, a pu peaufiner ses acquis. Ayant pu réfléchir aux méthodes et outils spécifiques à l'organisation des déplacements en espaces naturels, il a fait bénéficier d'autres espaces naturels de ses compétences enrichies. Aujourd'hui, les deux autres départements sur lesquels est situé le PNR Vercors ont

>>> Parc naturel régional du Vercors

repris le même principe de signalétique, permettant une harmonisation pertinente pour l'utilisateur.

## Et dans les faits, cela donne quoi ?

À partir de l'expérience croisée des deux protagonistes, la méthode suivie fut la suivante:

- **Définir les grands principes** auxquels doit répondre la mise en place du mobilier. Ici cinq principes ont été retenus. La signalétique devait: 1) être performante pour les différents types d'information; 2) faciliter au maximum la gestion; 3) être simple, d'une lecture efficace, intégrée dans l'environnement et utilisant la toponymie locale; 4) faciliter les déplacements tout en donnant aux utilisateurs liberté et autonomie; 5) répondre à des exigences de forme sans omettre les contenus mais également les méthodes de mise en œuvre.

© PNR du Vercors



- **Appliquer ces principes**, en les respectant sur chaque type d'information à traiter. Ainsi, par exemple, pour la signalétique de promenade et de randonnée, les panneaux directionnels, les panneaux d'accueil ou ceux d'information au départ du réseau utilisent la toponymie locale comme système de repérage et d'orientation.

- **Rechercher l'adhésion des acteurs locaux** qui avaient, par le passé, réalisé des actions dans le domaine concerné. Ainsi les élus locaux, les offices de tourisme, les associations de promenade et de randonnées, les accompagnateurs, l'ONF ont été associés. Des comités d'usagers ont été organisés à l'échelon de chaque commune. Il faut souligner que ce consensus a permis d'améliorer l'appropriation de la signalétique et une minoration importante du nombre de panneaux détruits. Ce travail, lourd (au moins trois réunions par commune), apparaît indispensable.

- **Tester la signalétique**, à la fois pour permettre aux usagers de se l'approprier et pour l'améliorer. Concrètement, une commune fut totalement équipée avec le système retenu. Sur le terrain, des gardes ont alors mené



© PN des Cévennes



^ ANCIENNE ET NOUVELLE SIGNALISATION  
^ SIGNALANT L'ENTRÉE DU PARC.

SON TRAVAIL ACCOMPLI AVEC LE VERCORS, LE PRESTATAIRE «ARCHITECTURE ET TERRITOIRE» A TRANSFÉRÉ SES COMPÉTENCES VERS D'AUTRES ESPACES NATURELS.

<<< SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE  
«PROMENADE ET RANDONNÉE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS.

>>> Mathieu Rocheblave, Parc naturel régional du Vercors, 255 chemin des Fusillés 38250 Lans-en-Vercors  
Tél.: 04 76 94 38 26, Fax: 04 76 94 38 39  
Mél: mathieu.rocheblave@pnr-vercors.fr

>>> Pascal Gobel, Architecture et Territoire 116 cours Berriat, 38000 Grenoble  
Tél.: 04 76 70 59 90, Fax: 04 76 70 96 66  
Mél: pgobel@architecture-territoire.com

## Fiche de poste Recruter un chargé de signalétique



Philippe Braive est chargé de la signalétique au Conservatoire du littoral à Rochefort. Nous l'avons interrogé: si vous deviez recruter un chargé de mission «signalétique» comment définiriez-vous son poste et sur la base de quelles compétences le recruteriez-vous ?

### DÉFINITION DU POSTE À POURVOIR

#### ■ Fonction du poste dans l'organisation

▶ La fonction du chargé de mission vise à la réalisation des projets de la structure, à savoir: doter chaque site du Conservatoire d'une signalétique appropriée; améliorer la rapidité de réponse aux besoins en raccourcissant les délais de réalisation et en gérant un stock de produits standards; améliorer la qualité du service rendu (qualité technique des matériaux, amélioration de la chaîne graphique) sans alourdir le coût final.

▶ Le chargé de mission de la signalétique est placé sous l'autorité hiérarchique du chef du service d'appui à l'aménagement et à la gestion/département de l'action foncière et de l'appui aux délégations.

#### ■ Missions

▶ Contribuer, en concertation avec la direction et les délégations de rivages, à définir et faire évoluer la politique en matière de signalétique.  
▶ Mettre en œuvre cette politique (application de la charte signalétique et adaptation, rédaction du cahier des charges des appels d'offres, traitement et suivi des commandes, mise en place d'un système de gestion - entretien et remplacement).

▶ Conseiller et assister les délégations de rivages pour la rédaction des plans signalétiques et la conception de nouveaux panneaux. Il amène particulièrement des compétences en matière de savoir-faire en signalétique (signes et messages, codes et langage, impression et matériaux) et en matière d'outils graphiques, PAO.

▶ Ses interlocuteurs principaux sont: en interne, la direction, les délégations de rivages; en externe, les organismes gestionnaires des sites, les fournisseurs.

#### ■ Responsabilité et autonomie

Le chargé de mission dispose d'une grande autonomie d'organisation en liaison avec les chargés de mission, notamment pour les déplacements et la fréquence des commandes.

#### ■ Contraintes du poste

Déplacements (en moyenne, deux déplacements par an et par délégations).

### COMPÉTENCES REQUISES

#### ■ Savoirs

▶ Culture de base des espaces naturels et de leur fréquentation (loisirs et tourisme) ainsi que des autres usagers ou exploitants.  
▶ Connaissances techniques des métiers de la signalétique et de l'infographie (ce point est plus important que le suivant).  
▶ Connaissances techniques dans le domaine de la gestion de la nature.  
▶ Connaissance des règles de base du graphisme, du design, de la typographie, couleurs, formes.  
▶ Connaissance des schémas et règles de la communication.

#### ■ Savoir-faire

▶ Repérage sur le terrain et cartographie.  
▶ Connaissance de base des logiciels bureautiques (Word, Excel) et ceux de la chaîne graphique, (Pagemaker, Indesign, Xpress, Illustrator, Photoshop).  
▶ Connaissance élémentaire des matériaux et des procédés d'impression, assemblage et pose.  
▶ Connaissance élémentaire des systèmes d'information géographique.  
▶ Capacité à rédiger des textes clairs et succints.

#### ■ Savoir-être

▶ Capacité à dialoguer avec des interlocuteurs variés (prescripteurs, fournisseurs).  
▶ Capacité d'écoute.  
▶ Empathie: capacité à se mettre à la place de l'autre (les visiteurs).  
▶ Adaptabilité.

#### ■ Aptitudes

▶ Capacité de raisonnement.  
▶ Aisance au repérage spatial et cartographique, sens de l'orientation.  
▶ Capacité à travailler seul (ordinateur et terrain) et en équipe (réunion, terrain).  
▶ Sensibilité aux harmonies graphiques.  
▶ Rigueur (orthographe, méthodes...) et souplesse (adaptation aux différents besoins).  
▶ Capacité d'analyse et de synthèse.  
▶ Aptitude à la concentration rapide.

>>> Philippe Braive, chargé de mission, Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres  
Tél.: 05 46 84 72 57, Fax: 05 46 84 72 79, Mél: p.braive@conservatoire-du-littoral.fr